



Octobre 2021

N° 476

ISSN 2742-605X

Villejust Informations



Octobre Rose :
Mobilisons nous pour le
dépistage du cancer du sein

Dans ce numéro

Infos Pratiques	2
Vie Municipale	4 et 5
Retour en images	6 à 9
Cadre de Vie	10 à 12
Vie Locale	13 à 14
Culture	15
Associations	16 à 19

Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

Lundi, mercredi, vendredi et samedi:
de 9h à 12h00

Mardi : de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à **18h30**

LES SERVICES DE LA MAIRIE VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS:

Mardi et jeudi : de 9h à 12h

Lundi et mercredi: de 13h30 à 17h30

Vendredi: de 13h30 à **16h30**

NUMEROS UTILES:

Accueil – sacs végétaux : 01.69.31.74.40

Affaires générales – Etat civil : 01.69.31.74.43

Affaires scolaires : 01.69.31.56.60

Urbanisme : 01.69.31.74.46

Communication – Vie associative : 01.69.31.74.47

Services techniques (secrétariat) : 01.69.31.74.46

Le Maire et les élus sont à votre écoute.

Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat
du Maire et des élus au 01.69.31.74.41

ou envoyez un mail à :

secretariat-maire@mairie-villejust.fr



Igor TRICKOVSKI	Maire et Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe Finances
Valéry LAURENT	2 ^{ème} Adjoint Développement Durable et Travaux
Isabelle ARMAND	3 ^{ème} Adjointe Affaires Sociales
Richard PELISSERO	4 ^{ème} Adjoint Urbanisme réglementaire et Aménagement
Pierre CAMBON	5 ^{ème} Adjoint Numérique et Réseaux



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLEJUST

Directeur de la publication: Igor Trickovski

Rédaction: Vanessa Dorey Desplantes, Igor Trickovski, Associations de Villejust.

Mise en page: Vanessa Dorey Desplantes - Service communication.

Crédit images: Associations de Villejust, Services municipaux.

Distribution : Yolle Distribution - Villejust

Bulletin municipal tiré en 1 200 exemplaires.

Pour plus d'informations: www.villejust.fr / Service communication: 01.69.31.74.47, communication@mairie-villejust.fr



Suivez-nous sur

www.villejust.fr



Edito



Chères Villejustiennes, Chers Villejustiens,

La rentrée est passée, l'année scolaire a bien commencé, les activités sont calées et ont repris, le tout dans une ambiance que nous espérons plus sereine que les mois passés.

Nous sommes entrés dans l'automne, et plutôt que d'être un temps de froideur et de repli, c'est bien plus une période de solidarité.

Cette solidarité elle se manifeste d'abord par les gestes du quotidien, ceux qui nous lient à nos proches, à nos voisins.

De cette simple attention à l'autre qui fait que l'on s'enquiert de son prochain, nous avons plus que jamais besoin, comme cette période de crise sanitaire que nous traversons nous le rappelle.

Elle s'exprime également par des actions bien concrètes, telles que la formation des responsables associatifs de la commune aux gestes qui sauvent ou la collecte de fonds réalisée, un peu en avance, à l'occasion de la reprise des spectacles de la Parenthèse des Coudrayes dans le cadre de la campagne d'Octobre Rose pour lutter contre le cancer du sein. Informer, communiquer en faisant la promotion du dépistage est un de ces petits gestes de solidarité qui peuvent avoir de grandes conséquences.

Aussi, n'hésitez pas à soutenir les différents événements et manifestations de soutien à Octobre Rose, mais surtout à vous renseigner localement pour les dépistages soit sur le site www.ligue-cancer.net/cd91 soit par téléphone au 01.64.90.52.12 ou par mail à contact91@depistage-cancer-idf.fr

Solidaires, nous le sommes aussi en prenant soin collectivement de notre environnement, en protégeant la nature et la biodiversité, et œuvrant ainsi à notre bien commun pour assurer l'avenir des générations futures.

La solidarité, elle s'exerce aussi entre les générations et vers nos aînés, tout particulièrement à l'image de la Semaine Bleue qui offre des manifestations et découvertes à la fois utiles et conviviales, notamment à l'image de celle organisée à Villejust à cette occasion au Centre de Cynotechnie avec les pompiers de CSP France, et ce sont là des ambassadeurs bien exemplaires de ce que c'est que d'être solidaire.

Alors que ce soit dans nos entourages, dans notre ville, ayons à cœur de garder vive cette volonté de tendre la main et d'aller vers l'autre, à l'image du « Cœur d'Hippolyte » que nous vous invitons à venir découvrir avec vos enfants le 17 octobre aux Coudrayes.

Bien fidèlement,

Igor TRICKOVSKI

Maire de Villejust
Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay

VACCINATION: LE CENTRE DE VACCINATION DE NOZAY ROUVRE POUR UNE 3^{EME} INJECTION

Dans le cadre de la vaccination anti Covid-19, **le centre de vaccination de Nozay à rouvert** afin de permettre aux personnes volontaires répondant aux catégories prioritaires de **recevoir une 3ème injection**.

Pour prétendre à une 3ème injection, le patient DOIT respecter UNE des conditions suivantes :

- Avoir plus de 65 ans;
- ou, sans distinction d'âge:
 - ⇒ être un patient immunodéprimé;
 - ⇒ être vacciné en Janssen;
 - ⇒ présenter des pathologies à facteurs de risque de forme grave.

Il est recommandé de réaliser le rappel vaccinal à partir de 6 mois après la dernière injection du schéma vaccinal complet pour les personnes ayant été vaccinées avec AstraZeneca, Pfizer et Moderna.

2 façons de prendre rendez-vous:

Soit en vous rendant sur le site: www.maia.com

Soit en appelant directement le centre de vaccination de Nozay, au **01.60.82.56.82**.



CARTE IMAGIN'R et OPTILE

Parce que la mobilité de nos jeunes, et en premier lieu pour pouvoir se rendre dans leurs établissements d'enseignement, mais aussi pour leurs loisirs fait partie de nos priorités, la municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées en mairie auprès du Service Scolaire avant le 30 octobre 2021, à savoir :

- photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- certificat de scolarité
- RIB
- photocopie du courrier qui accompagne la carte



A PARTIR DU 30 OCTOBRE 2021 PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE

L'Association des Anciens Combattants de Villejust organise :

Une extraction de Jus de Pomme

Parking de la boulangerie

Samedi 16 Octobre 2021 de 9h à 13h





Rentrée scolaire 2021-2022

Le jeudi 2 septembre, petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école. La rentrée des élèves s'est déroulée sous le soleil et sans trop de pleurs des tout-petits qui faisaient leur première rentrée.

Une très belle année à tous, que celle-ci soit l'occasion pour chacun d'apprendre, de briller, d'échanger, de partager, de s'amuser et de se faire des copains !



Réunion des Accueils Péri-scolaires Mercredi 20 Octobre 2021 à 18h45 à l'Espace des Coudrayes

Venez découvrir l'équipe, nos projets et le fonctionnement des accueils périscolaires



Chemin de Courtaboeuf - 91 140 Villejust
Téléphone: 01 69 31 74 05 / 06 07 86 63 66
Mail : accueil-de-loisirs@mairie-villejust.fr

CCAS – Retour sur le voyage dans l'Yonne de nos aînés de Villejust le jeudi 9 septembre 2021

C'est avec grand plaisir que le CCAS a pu de nouveau proposer à nos aînés un voyage d'une journée dans l'Yonne pour lequel 42 participants ont eu le plaisir de se retrouver. Après un départ matinal à 6h30 et une petite pause déjeuner près de Nemours, direction Toucy où l'association AATY (Association Autorail Touristiques de l'Yonne) a chaleureusement accueilli le groupe à bord d'un train et des ambulants de la poste de 1947. Le déjeuner a été servi à bord d'une rame RGP2 aménagée en restaurant promenant les participants à travers les bocages de Puisaye. La balade s'est poursuivie par la visite de la Pyramide du Loup, lieu insolite et pédagogique sur cet animal sauvage où nous avons pu faire la connaissance de Néïs et Nahele deux chiens-loups de Saarloos. La journée s'est achevée par le retour à Villejust à 19h30. Vivement septembre prochain...



Retour en Images

Formation « les gestes qui sauvent » pour les Associations



Samedi 4 septembre, en matinée, un trentaine de membres des bureaux associatifs de Villejust ont pu bénéficier d'une **formation aux gestes de premiers secours** avec mise en situation, dans la grande salle des 2 lacs.



Cette formation, souhaitée par le Maire a été possible grâce au concours de Marc Courtois et de ses collègues pompiers-formateurs.

Une matinée instructive et utile pour tous nos représentants associatifs, au contact des publics et susceptible d'intervenir lors d'entraînements, de compétitions ou dans la vie quotidienne. Après un cours théorique, place à la pratique avec mise en situation.

Une expérience que la municipalité renouvellera chaque année.



Le traditionnel **Forum des associations de Villejust** s'est tenu le samedi 4 septembre après-midi. Les membres d'associations et le public ont pu découvrir les murs rafraîchis du Gymnase, résultat des travaux engagés par la municipalité cet été.

L'ensemble des associations et activités municipales se sont mobilisées pour répondre à vos interrogations et attentes. Souhaitons à chacun, une belle année sportive, musicale, créative ou artistique.



Cinéma « en plein air » du 4 septembre



Après une journée associative bien chargée, quoi de mieux qu'une soirée cinéma autour d'un grand classique de Disney.

La municipalité a surveillé les annonces de Météo France toute la journée et lorsque la vigilance « orages et pluies » est tombée vers 16h, nous n'avons pas hésité longtemps... Heureusement, les expériences passées nous enseignent à anticiper, c'est pourquoi, l'option « repli en salle » a été contracté auprès du prestataire bien avant la séance !



Certains diraient qu'un cinéma en plein air, en intérieur est un concept original... et ils n'auraient pas tort... Mais les vrais optimistes diraient que certes, la magie du plein air n'est pas au rendez-vous mais les moustiques non plus !

125 personnes (non adepte du football car c'était « soir de match » en plus !!) ont ainsi profité de la projection, de la chaleur du lieu et de la bonne odeur de pop corn !

The show must go on, quoi qu'il arrive!

11 septembre - Portes ouvertes du Centre Cynotechnique



Le public est venu nombreux aux portes ouvertes du Centre Cynotechnique, le 11 septembre dernier. L'occasion de découvrir ou redécouvrir le travail de Marc Courtois et de ses équipes cynotechniques. Entouré de Guy Crosnier, Président du SDIS91 et d'Igor Trickovski, Maire de Villejust, Marc Courtois a également rendu un vibrant hommage aux victimes des attentats du 11 septembre 2001.



19 septembre - Festival « encore les beaux jours »



Le Festival « Encore les beaux jours » organisé par l'Association Animakt, en partenariat avec l'Agglomération Paris-Saclay et la collaboration des villes accueillantes s'est terminé dimanche 19 septembre en fin d'après-midi.

Cette année encore, la commune de Villejust a été partenaire de ce joli Festival des arts de la rue et force de proposition sur l'ouverture d'un lieu insolite pour accueillir artistes et spectateurs.



Le SIOM a donc été le théâtre du spectacle « HOP » lors de cette édition.



Et à en croire les rires, les réactions et les applaudissements nourris des 170 personnes venues assister à ce spectacle de rue burlesque, chorégraphique, rythmé et chanté, *la Compagnie Fracasse de 12* a su régaler son public sous un soleil inattendu mais bienvenu !

Merci aux artistes pour leur bonne humeur et au SIOM d'avoir accepté d'ouvrir ses portes pour accueillir un spectacle bien choisi puisqu'on découvre qu'une poubelle fait un très bon instrument de musique !



MERCI !

Grâce à votre mobilisation,
la collecte de don de sang
organisée le Lundi 20 septembre,
à VILLEJUST, a accueilli :
80 volontaires
dont **2 nouveaux donneurs.**

Prochaine collecte

à Villejust :

LUNDI 6 DECEMBRE 2021



11^{ème}
édition

FÊTE DE LA RÉCUP"

17 OCTOBRE
9H à 17H

VILLEJUST
AVENUE DES DEUX LACS
ZONE DE COURTABOEUF

DÉFI ZÉRO DÉCHET
DES FAMILLES

BIODIVERSITÉ

VIDE-GRENIER

VISITES GUIDÉES

ESPACE PÉDAGOGIQUE

VENTE DE
PRODUITS LOCAUX

BIODÉCHETS

JEUX & DÉCOUVERTES SUR LE TRI

COVID 19

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

JÉTEZ UN COUP D'OEIL À VOS DÉCHETS !

en partenariat avec



Atelier pratique « Des solutions simples pour réduire ses déchets »



Dans le cadre de la semaine du Développement Durable, la municipalité vous propose un atelier pratique pour réduire ses déchets et faire des économies au quotidien.

Dans une ambiance conviviale et détendue, en famille ou entre amis, apprenez à faire vos propres produits ménagers :

Dimanche 10 octobre 2021 - à 10h30 - Salle de la Poitevine

Venez partager vos expériences et repartez avec des astuces pour contribuer à faire des économies et protéger la planète.

Pensez à apporter 2 bocaux en verre vides et propres
(un moyen type « confiture » et un plus petit !)



Atelier gratuit et ouvert à tous - Renseignements: vie-associative@mairie-villejust.fr

Animé par Fabienne Laurent qui a relevé le défi « Zéro Déchet en famille » proposé par le SIOM.

C'est quoi le DIY ? C'est une abréviation de l'expression anglaise « Do It Yourself » qui signifie en français « Faites-le vous-même » ou encore « Fait par vous-même ». Cette expression se rapporte à une large gamme d'activités.

Objectif zéro déchet en familles !

Le SIOM recherche des familles Villejustiennes pour un défi à la fois ludique et instructif qui leur permettra de réduire leur quantité de déchets !

Le SIOM lance la 4^e édition de son « défi #ZéroDéchet en familles ! ». Toutes les familles (célibataire, en couple ou avec enfants) auront pour objectif de réduire en l'espace 8 mois (de novembre 2021 à juin 2022) leur production de déchet de 20% ... voire plus ! Ce projet se traduit par un accompagnement aussi bien individuel que collectif qui permet, grâce à des ateliers pratiques sur le principe du zéro déchet, de progresser vers un mode de vie zéro déchet. Le projet se déroulera en 3 grandes étapes : un diagnostic qualitatif et quantitatif des déchets produits, puis une sensibilisation pour la mise en place d'actions par les familles et enfin une évaluation de la réduction des déchets produits par chaque famille.

Cette démarche de réduction des déchets invite les participants à repenser leur mode de consommation : refuser l'inutile, substituer le jetable par du réutilisable, faire soi-même, réutiliser, réparer... Vous vous sentez prêt à relever le challenge ? N'hésitez pas à vous inscrire auprès du SIOM via son site internet ou par mail :

prevention@siom.fr / <https://www.siom.fr/defi-familles-zero-dechet-2021/>



RELEVEZ LE DÉFI ZÉRO DÉCHET EN FAMILLE !

Accompagnements
individuels & collectifs...

Ateliers
& animations
pour une vie O Déchet

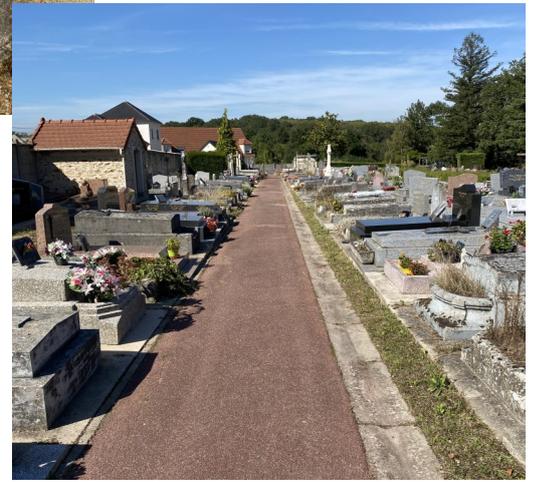


Inscrivez-vous
en scannant
ce QR code !



Entretien des espaces au cimetière de Villejust

Le cimetière de Villejust est entretenu par la municipalité. Les espaces communs comme les allées et les espaces verts sont à la charge de la commune. Cependant, il est rappelé que l'entretien des tombes et leurs abords est à la charge de chaque famille.



Nouvelles poubelles dans le parc des 2 lacs de Villejust



De nouvelles poubelles ont été installées dans le Parc des 2 lacs, en remplacement des anciennes, vieillissantes et inesthétiques. Dans le cadre de la démarche plus responsable, engagée par la Commune et sous l'égide de « Villejust Ville Verte », deux poubelles sont positionnées côte à côte afin de permettre aux promeneurs de faire le tri. Comme dans tous les foyers, la poubelle jaune sera utilisée pour tous les déchets recyclables, à l'exception du verre qui devra être déposé dans les containers prévus à cet effet, à l'extérieur du parc. Enfin, tous les déchets non recyclables iront dans les poubelles marrons.



SALON DE COIFFURE : CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE



Isa' Coif' Bel

Une page se tourne pour Isabelle Perrot, la coiffeuse de Villejust.

Après des études de coiffure à l'institut Bernard Cordier, école privée située à Saint Lazare, Isabelle ouvre son salon à 24 ans, le 9 mai 1986, dans l'ancien garage de son papa, aménagé par ses soins pour l'occasion. Ce commerce central car situé sur « la place des fêtes » comme elle s'appelait à l'époque, ne tarde pas à rassembler une clientèle fidèle, Villejustienne ou non !

Outre sa passion pour la coiffure, Isabelle a eu à cœur de former, accompagner et transmettre sa passion et son expérience professionnelle aux autres. Elle a été maître d'apprentissage pour trois jeunes femmes, dont Sandrine, son apprentie puis employée pendant 19 ans mais surtout Laëtitia Aumaitre, qui a fait son préapprentissage et passé son CAP coiffure auprès d'Isabelle.

Après 35 ans passé à prendre soin des autres, Isabelle aspire à profiter de la vie et surtout de sa famille.

Nous lui souhaitons une belle retraite à Villejust. Merci Isabelle.



L'Univ'R

Depuis le 7 septembre 2021, le salon de coiffure de Villejust a été repris par Laëtitia Aumaitre.

Après 2 années passées au côté d'Isabelle Perrot pour se former et obtenir son diplôme de CAP, elle quitte le salon en 1996 pour travailler dans un salon Franck Provost pendant 25 ans.

Mais le lien avec Isabelle est toujours présent puisque qu'elles échangent régulièrement et suivent leurs carrières respectives.

Dès lors qu'Isabelle a envisagé de vendre son salon pour profiter de la retraite, Laëtitia s'est proposée de racheter le fonds de commerce. C'est ainsi, tout naturellement que l'ancienne apprentie a remplacé son maître d'apprentissage. Un bel exemple de transmission professionnelle.

Aujourd'hui Laëtitia travaille avec sa sœur, Nathanaëlle. Et si vous vous demandez pourquoi le salon se nomme L'Univ'R, la raison est toute simple : le *L* pour Laëtitia, *Uni* car ces deux sœurs le sont incontestablement et *R* pour hair (cheveux en anglais).



Horaires d'ouverture du Salon :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h—18h30

Samedi : 9h—18h.

Fermé les Dimanche et Lundi.

Pour prendre rendez-vous : 01.60.10.37.00



NOUVEAU COMMERCE A VILLEJUST : L'ÉPICERIE DE SANDRINE

La communauté d'agglomération Paris-Saclay organise chaque année un concours d'idée à la création d'entreprise.

Au mois de mars dernier, Sandrine Cerda, habitante de Villejust, a remporté le premier prix du concours d'idée à la création d'entreprise dans la catégorie « femmes », pour son projet de commerce alimentaire en épicerie fine.

6 mois plus tard, la petite entreprise est ouverte et opérationnelle. Retrouvez toutes les informations utiles :



Pas de magasin physique mais une **boutique en ligne** sur www.lepiceriedesandrine.fr

Une sélection de **produits locaux** et de **produits de différents terroirs de France, en circuit court**, est proposé et Sandrine s'approvisionne directement chez les producteurs.

Avec des ingrédients de qualité, issus de l'agriculture biologique pour certains, les produits sont fabriqués par des **artisans au savoir-faire reconnu**.

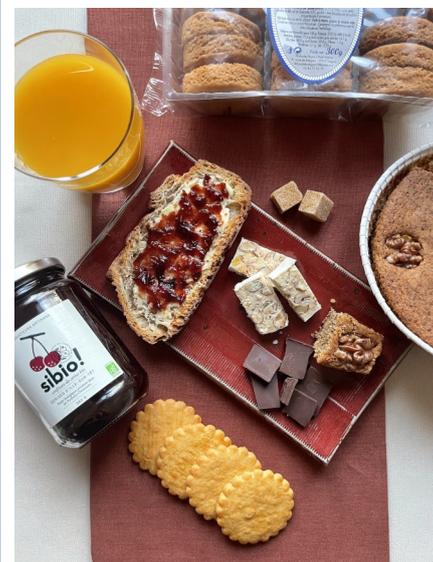
Épicerie salée : huiles d'olives, vinaigre, moutarde, terrines, rillettes, soupes, purées de légumes, pâtes, chips, olives, tapenades.

Épicerie sucrée : confiture, miel, purée de fruits, galettes bretonnes, palets bretons, caramels beurre salé.

Boissons : bières, cidre, poiré, jus de cerise, nectar abricot, jus de pomme, de poire, de raisin pétillant, capsules de café compostables...

La liste des produits s'étoffera au fil des mois.

La livraison est gratuite sans minimum d'achat pour la commune de Villejust, et vous n'êtes pas obligé de payer en ligne, vous pouvez régler en espèces ou en carte bleue à la livraison.



Souhaitons lui le meilleur pour la suite et félicitations pour cette belle réussite!



Retour en images : Samedi 25 septembre - ouverture de la saison culturelle avec Thaïs

ENFIN !!! Samedi fût la soirée des premières...
Premier spectacle de la saison culturelle 2021-2022,
premier spectacle depuis 1 an et donc première soirée
dans ce nouveau décor de salle...



SAISON
CULTURELLE
2021-2022
LA PARENTHÈSE DES
COUDRAYES

Et quel joli succès, pour ces retrouvailles... Avec son humour piquant et parfois un peu cru,
l'humoriste Thaïs a fait résonner les rires dans cette belle salle des Coudrayes rénovée et enthousiasmer les nombreuses personnes venues assister au spectacle.

Cette soirée était également l'occasion de sensibiliser le public et permettre de faire un **don pour la ligue contre le cancer du sein** à l'approche d'Octobre Rose. Merci pour votre générosité. Grâce à vos dons, la Municipalité de Villejust en partenariat avec l'association APE, va envoyer un chèque de **223€** pour permettre de soutenir la recherche, de faire progresser les techniques de dépistage ou encore d'améliorer la qualité de vie pour les personnes atteintes par la maladie.



Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur :
<https://octobre-rose.ligue-cancer.net>



[La Parenthèse des Coudrayes]

Spectacle Jeune Public

Dimanche 17 octobre 2021 - à 15h

Espace des Coudrayes
Chemin de Courtaboeuf

« Hippolyte a perdu son cœur ! Il ne sait pas pourquoi et il ne s'en est même pas aperçu mais son cœur a disparu! Où est-il?

Et pourquoi est-il parti? A t-il eu peur des chevaux d'argent qui galopent parfois dans la tête d'Hippolyte? Sans doute...

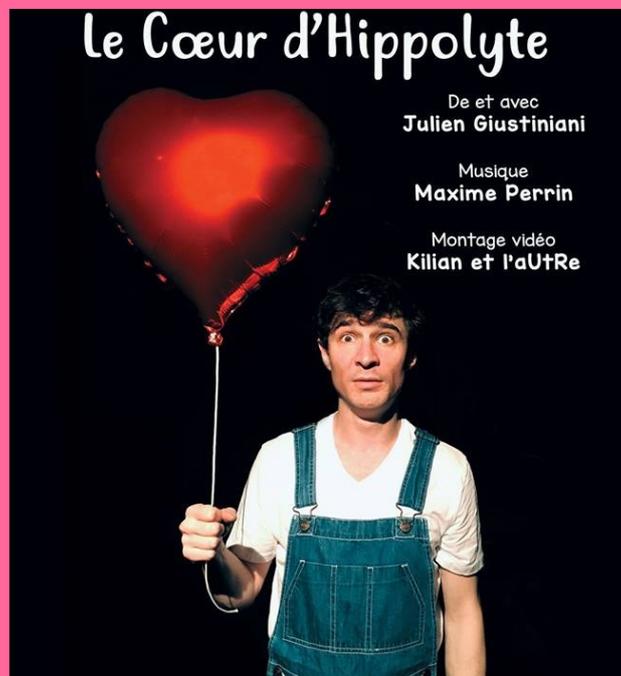
Désolé et désemparé, le garçon décide de partir à sa recherche et va découvrir bien plus que ce qu'il était venu trouver.

Entre conte et théâtre, jeu d'ombres et art numérique, ce spectacle ravira les plus petits comme les plus grands qui ont un jour, comme Hippolyte, perdu leur cœur. »

Réservation au 01.69.10.74.47

Spectacle à partir de 5 ans

Durée: 45 min



LA CHASSE D'HALLOWEEN

**DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021
DE 16H00 À 18H30**

VENEZ DÉGUISÉS ET MASQUÉS !!

POUR PARTICIPER À UNE QUÊTE MYSTÉRIEUSE
DANS TOUT VILLEJUST !

UN CHOCOLAT CHAUD SERA OFFERT
AUX PETITS CHASSEURS
ET LEURS ACCOMPAGNANTS*

*Sous réserve des consignes sanitaires

L'association

"APE: AU PLAISIR DES ENFANTS DE VILLEJUST"
Vous invite à venir chasser les bonbons en groupe*
et participer à une quête mystère !

Pour débiter votre aventure rejoignez-nous sur
l'un de nos 2 stands de départ:
~ Parvis de la boulangerie
~ Espace des Coudrayes

On vous y indiquera l'objectif de votre quête !

Puis, partez chasser les monstres,
allez jeter des sorts,
et récupérez des bonbons.**

Mais, prenez garde à ne sonner qu'auprès
des habitations dotées de ballons . ***

En plus des friandises, vous pourrez trouver des cartes mystères!
Rapportez-les à l'un des stands pour obtenir des
récompenses !!

Chers Villejustiens,
Si vous acceptez d'ouvrir votre porte,
pour un bonbon ou un sort,
signalez-vous en accrochant un ballon
devant votre habitation.

*Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
**Bonbons sous emballage.
***Habitations avec un ballon accroché à la porte, portail ou boîte aux lettres.

Fichier Baby sitting 2021/2022

RECENSEMENT DES CANDIDATS BABY SITTERS

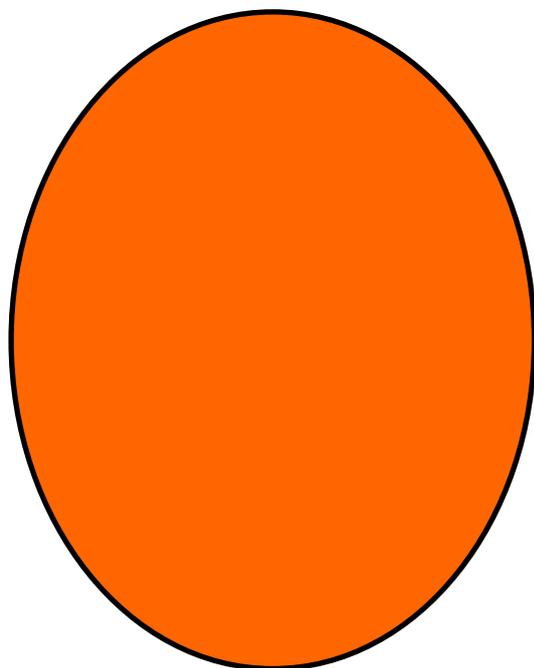
Comme chaque année l'APE VILLEJUST met à jour son fichier de baby sitters,
afin de faciliter les mises en relation avec les parents demandeurs.

Si vous souhaitez faire partie de ce fichier, merci d'adresser un email à :

apevillejust@gmail.com

En y indiquant vos coordonnées et disponibilités de baby sitting.

En accrochant ce ballon à votre porte, portail
ou boîte aux lettres, vous acceptez la visite
de groupes d'enfants en quête de friandises !

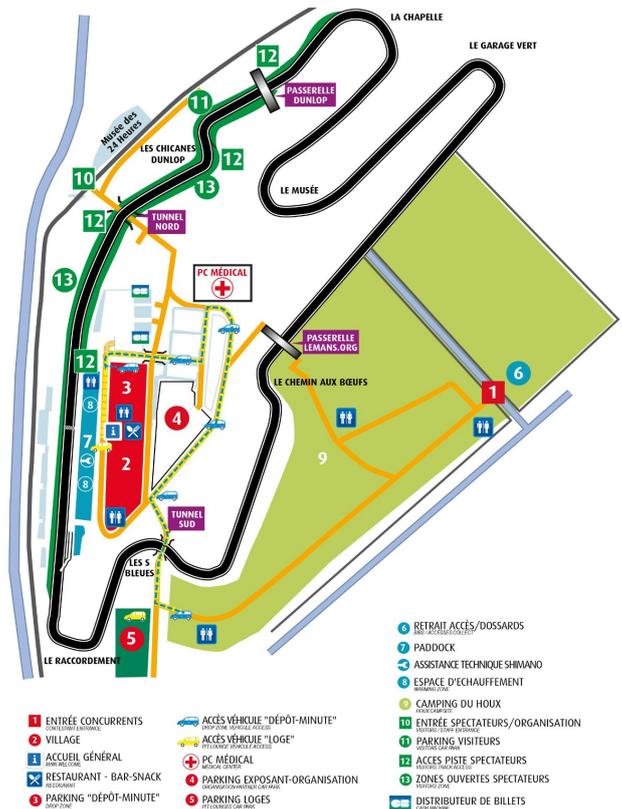


Le vélo club de villejust rayonne au « 24h vélo du mans »

Les 28 et 29 août 2021 s'est déroulée la 12ème édition des 24h du Mans Vélo.

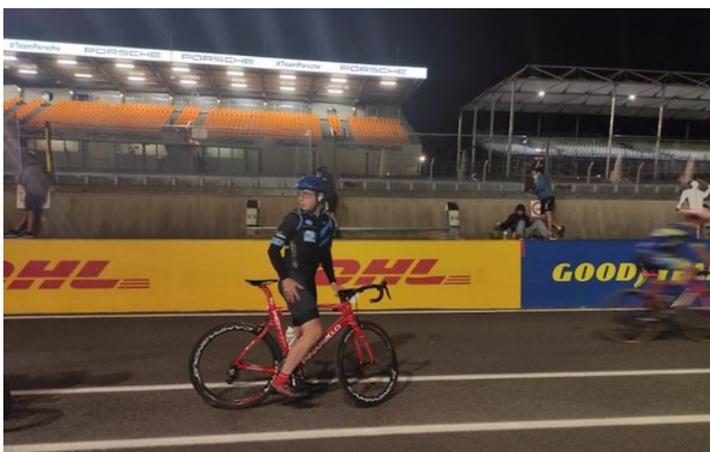
Le principe reste le même que pour les voitures : faire le plus de tour de piste en 24h en solo, duo, à quatre, six ou huit ! Petite différence : l'épreuve se déroule sur le circuit Bugatti (moto) de 4,185 km avec la fameuse passerelle Dunlop, signifiant la fin d'une petite mais usante côte de 600 m !

A l'initiative de **Monsieur Arthur De Faria**, Président du Vélo Club de Villejust, Une équipe de l'Association s'est formée et a couru en équipe à 6 composé de: **Romain Goguelat, Quentin Letestu, Sacha Demaria, Jean Baptiste Desbois et Loïc Sarret.**



L'équipe, nouvellement constituée est arrivée sur le circuit le samedi matin, après une reconnaissance des lieux, un briefing stratégique et une ouverture de cérémonie, avec hymne, drapeaux et beaucoup d'émotions pour tous les coureurs engagés, la course est lancée le Samedi 28 août, à 15h pile !

La stratégie est posée : Chaque coureur de l'équipe à 6 de Villejust fera 2 relais d'1h30 et un dernier d'1h pour boucler les 24h.

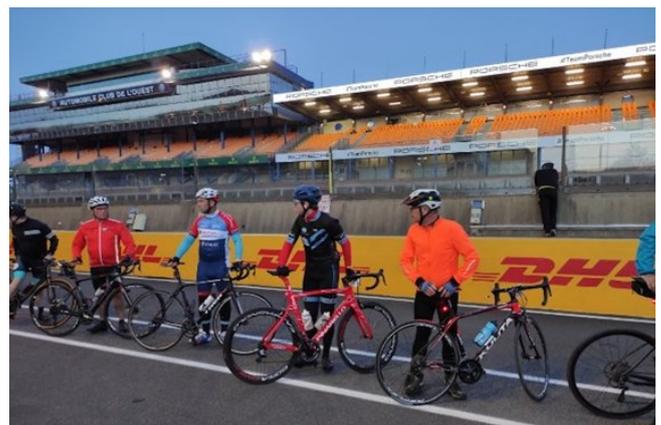


L'équipe de Villejust finit à la 51ème place sur 513 équipes au scratch (au départ de tous les concurrents) et à la 21ème sur 170 dans la catégorie « équipe de 6 ».

Un grand bravo à toute l'équipe et à Monsieur De Faria qui a donné l'opportunité à Villejust de rayonner dans une compétition mondiale !

Après un départ compliqué, le premier coureur s'attendait à un décompte qui n'arrivera pas, il part 160ème sur 170 mais remonte rapidement tout le peloton et arrive 100ème à la fin de son relais. Tous les coureurs se relaient tout au long de la journée et la nuit...pour remonter à la 54ème place à 13h30 le Dimanche, au moment du dernier relais d'équipe. Le dernier coureur a fait le maximum, malgré une chute de peloton qui le ralentit...

Il est 15h. **Fin de la course !**



L'heure du conte:

La prochaine séance se déroulera à la bibliothèque :

Le 13 octobre 2021 à 16h30

Le nombre de places étant limité,

La réservation est obligatoire par mail : bibliotheque@mairie-villejust.fr



SOIREE JEUX

Vendredi 8 OCTOBRE 2021

À partir de 20h

Salle de la poitevine



Venez en famille ou entre amis, vous retrouver autour de jeux... L'association Villejust Ludique a fait l'acquisition de nouveaux jeux qui raviront petits et grands !

Passé sanitaire et port du masque obligatoire.

RETOUR EN IMAGES : ATELIERS DEVELOPPEMENT DURABLE



Dans le cadre de la semaine du développement durable, l'association **Villejust Nature & Environnement** a organisé **2 ateliers**, dimanche 26 septembre dans l'après midi.



- Démonstration du montage d'**abris pour la faune sauvage** (nichoirs, abris à chauves-souris et hérissons, hôtels à insectes) et distribution des plans pour en réaliser soi-même à la maison.



- **Fresque du climat**, un jeu de sensibilisation en équipe, encadré par un animateur pour mieux comprendre les enjeux et les différents liens de causes à effets du changement climatique.



Abri à hérisson facile à réaliser : palette à recouvrir et remplir de feuilles mortes et à isoler à l'aide de tuiles.



Vous pouvez les contacter par mail : contact.vne@gmail.com

Retrouvez les plans des différents modèles d'abris, qui ont été réalisés lors de ces ateliers, sur leur page Facebook!
www.facebook.com/VillejustNatureEnvironnement



Vol au Bois-Courtin, suite et fin

Georges Sogler, explorateur en Amazonie



Ce 3^{ème} fils d'**Emma Edwards**⁸, malgré une carrière d'explorateur prometteuse, connut quelques déboires.

En 1893, il est missionné par l'explorateur **De Brettes** en Colombie. Cet ancien soldat⁹ et journaliste¹⁰, habitué aux défis, crée une plantation de café à Santa-Marta.

Il vit à Saulx-les-Chartreux en 1899. Poursuivi pour dettes, un huissier

ira à Bois-Courtin porteur d'une mise en demeure mais sans l'y trouver¹¹. Est-ce une fausse adresse donnée par Georges ?

Gaston et **Georges Sogler** voyagent beaucoup. Les listes d'embarquement des passagers maritimes nous apprennent qu'en 1905 **Georges** est déclaré résider à Versailles puis à Curacao¹². En 1906, il dit résider à Bois-Colombes puis en Colombie ! **Gaston** déclare habiter à Paris ou à Bogota en 1905 !

Les Sogler et l'affaire des émeraudes de Colombie

A deux reprises, en 1906 et en 1908, un syndicat présidé par **Claude Casimir-Perier**, fils de l'ancien Président de la République, envoie en Colombie une mission composée des 2 frères **Gaston** et **Georges Sogler** et de **Degrave** en leur attribuant 100 000 frs. Ce dernier est le survivant des frères **Rorique-Degrave**¹³ qui ont longtemps défrayé la chronique.

Ils achètent des émeraudes à très bas prix aux Indiens de la région. Le gouvernement colombien dépose une plainte contre les trois explorateurs coupables, à ses yeux, d'avoir acquis ces pierres précieuses illégalement.

Fin de l'affaire le 12 janvier 1909

L'instruction ouverte sur la plainte du gouvernement colombien contre les frères **Sogler**, pour vol d'émeraudes dans les mines soumises au contrôle de ce gouvernement, se termine par un non-lieu. Les émeraudes saisies à la requête du gouvernement colombien leur sont rendues.

Les 2 voleurs Grain et Heckly

Auguste Ernest Grain : l'instigateur de l'agression

Né le 18 novembre 1873 à Hargicourt (02), il est le 4^{ème} enfant d'une fratrie qui en compte 8. Ses parents, **Charles Henri Grain** (1832-1888), valet de charrue et **Estelle Mélanie Laventure** (1841- ?), journalière, étaient natifs respectivement de Hargicourt et de Roisiel (80).

Grain ne s'est pas présenté en 1893 au conseil de révision et par conséquent, il est déclaré apte au service par défaut. Il fait ses 3 ans de service militaire obligatoire de 1894 à 1897 mais

est affecté à la section des exclus coloniaux¹⁴.

Il sera condamné 2 fois : le 29 septembre 1898¹⁵ à 15 jours de prison pour vol¹⁶, le 26 janvier 1899 par la cour d'assises de Seine-et-Oise à 10 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjours pour vol qualifié avec violences. Il réside alors au 97, rue Flandre à Paris.



Il est écroué le 5 mars 1899 et embarqué¹⁷ le 27 juin sur le navire « *La Calédonie* » à destination de la Guyane. Il s'évade du bagne 3 fois : les 12 septembre 1899, 19

avril et 3 juillet 1902. La 3^{ème} tentative sera la bonne. Nous ignorons ce qu'il est devenu...

Commentaires de l'autorité carcérale inscrits dans son dossier de bagnard : *avant sa condamnation, se livrait parfois au libertinage et à la débauche, ne travaillait pas régulièrement. Sait lire et écrire. A appris la profession de vidangeur au cours de son incarcération, sa conduite a été passable.*

Léon Heckly : le complice

Paul Florent Léon Heckly est né à Nayemont-les-Fosses (88) le 5 août 1879, fils du manoeuvre **Florent Heckly** (1826- ?) et de **Pauline Colin** (1847-1895) qui se sont mariés le 10 janvier 1877 à Saint-Dié-des-Vosges (88). Il sera ourdisseur dans une filature¹⁸.

Il sera condamné 2 fois lui aussi : le 28 juillet 1898 à 2 jours de prison pour vagabondage et le 26 janvier 1899 à 6 ans de prison et 20 ans d'interdiction de séjours pour vol qualifié avec violences et sera incarcéré à Melun (77). Sa libération conditionnelle le 15 avril 1904 l'enverra directement en Algérie à Aïn-El-Hadja dans un bataillon d'exclus métropolitains comme le sera son complice **Auguste Ernest Grain**.

Il se marie une première fois le 6 septembre 1907 avec **Cécile Angèle Lecrivain** à Saint-Dié-des-Vosges (88), puis le 30 décembre 1909 avec **Marie Joséphine Poux** à Dombasle-sur-Meurthe (54). De cette seconde union naîtra **Marie-Joséphine Heckly** (1911-1985).

Mobilisé en 1914, il est renvoyé chez lui pour raison de santé le 29 janvier 1916. Il décède le 24 décembre 1946.

Le commissaire Cochefert résout l'affaire



Armand Cochefert (1850-1911) est chef du service de la Sûreté¹⁹ lorsqu'il prend en charge cette affaire. Il est connu pour son audition essentielle lors du procès **Dreyfus** car il y donna sa version des faits, notamment l'attitude de **Dreyfus** lorsqu'on l'accusa de haute trahison.

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

⁸ Veuve de M. Sogler qui fut victime de l'agression précédemment relatée.

⁹ Connu pour avoir fait la campagne du Sud Oranais, puis la guerre du Tonkin.

¹⁰ Il connut des duels à l'épée retentissants, c'est la mode à l'époque comme pour son oncle le comte d'**Yzarn de Freysinnet** de laver par un duel son honneur.

¹¹ Le 21/9/1899, pour une dette de 600 Frs due à un certain **Cabasse** et suivant la requête du Crédit Lyonnais. Le document a été déposé à la mairie de Villejust.

¹² Ile des Caraïbes qui fait partie du Royaume des Pays-Bas.

¹³ Accusés d'avoir empoisonné l'équipage d'une goélette qu'ils commandaient et de s'être emparés ensuite du bâtiment. Reconnus plus tard innocents, ils furent graciés. Seul, le second frère bénéficia de cette grâce, l'aîné étant mort au bagne.

¹⁴ Les condamnés à plus de 2 ans de prison sont exclus de l'armée et mis à disposition du ministre des colonies. Ils ne portaient pas les armes, en étant jugés indignes.

¹⁵ Soit moins de 2 mois avant l'agression de Mme Sogler.

¹⁶ Qu'il effectuera à la prison de la Santé à Paris.

¹⁷ Probablement à Saint-Nazaire.

¹⁸ Métier qui consiste en la préparation des fils de chaîne d'un métier à tisser. L'entreprise **Boussac** était une filature réputée à Dombasle-sur-Meurthe.

¹⁹ Préfecture de police actuelle.

[LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES]

Spectacle Jeune Public

Dimanche 17 Octobre 2021 - 15h

Le Cœur d'Hippolyte

De et avec
Julien Giustiniani

Musique
Maxime Perrin

Montage vidéo
Kilian et l'aUTRe

Réservation

conseillée :

01.69.31.74.47

Espace communal des Coudrayes
Chemin de Courtaboeuf
91140 Villejust

